

Présentation du réseau

Welcome en France est un réseau de familles, de colocs, de personnes seules ou de communautés religieuses qui proposent l'accueil à domicile d'un demandeur d'asile de manière temporaire.

Le réseau Welcome propose une expérience d'hospitalité réciproque: il permet avant tout de vivre une expérience de rencontre et d'échange entre accueillants et accueillis, de découvrir la culture du pays et cela, en partageant pendant un temps le quotidien de personnes vivant en France.

Pour entrer dans le réseau

Le réseau Welcome s'adresse aux demandeurs d'asile, hommes et femmes, majeurs isolés. Pour le moment, notre réseau ne nous permet d'accueillir ni les mineurs (*voir fiche mineurs*), ni les familles, ni les personnes déboutées du droit d'asile¹.

Pour pouvoir intégrer le réseau, vous devez donc être demandeur d'asile, à la recherche d'un hébergement ou en attente de place dans un des dispositifs national d'accueil, et être accompagné par une association ou connu d'une tierce personne qui se portera garante, et qui se chargera de vous suivre tout au long de votre présence au sein du réseau.

L'accueil est temporaire

Nous vous proposons de passer quelques semaines chez des personnes qui vivent en France, en fonction de leurs disponibilités.

La durée de l'accueil dans le réseau Welcome en France est de 3 à 9 mois. Cette limite dans le temps est explicite et acceptée par tous dès le début. Pendant vos séjours chez les personnes, vous continuez vos démarches afin de trouver une solution permanente d'hébergement, mais vous n'avez plus besoin de faire appel aux structures d'hébergement d'urgence telles que le 115.

Le séjour chez les personnes est de courte durée : vous serez accueilli successivement pour des séjours n'excédant pas 4 à 6 semaines dans chaque lieu. La durée est précisée avant chaque accueil. L'hospitalité est temporaire car les accueillants ont d'autres engagements et ne peuvent recevoir en permanence. Cela leur permet de recevoir leurs familles, leurs amis ou de partir en vacances. Où que vous soyez logé à chaque fois (en centre-ville, en périphérie, en banlieue), il y a toujours des possibilités pour se déplacer de façon autonome. En général, l'accès aux domiciles est accessible en transports en commun² et les personnes chez qui vous serez sont toutes connues par le JRS.

Vous pourrez ainsi découvrir les différents modes de vie et les codes culturels, rencontrer plusieurs personnes, élargir votre réseau et mieux connaître les diverses villes de France.

Rencontrer le tuteur

Un tuteur vous suivra pendant toute la durée de la prise en charge par le réseau. C'est un bénévole du JRS que vous rencontrerez pour la première fois avec un membre de l'équipe de coordination du réseau Welcome. Il vous accompagnera à chaque fois lorsque vous changerez de domicile, afin de vous présenter la ou les nouvelles personnes chez qui vous serez.

Le tuteur est une personne avec laquelle vous pourrez, selon votre désir et en fonction de ses

¹ Pour approfondir les particularités de l'hébergement selon les personnes accueillies, la lecture de *L'hébergement des migrants en Eglise* du Secours Catholique est une très bonne aide.

² Si tel n'est pas le cas, un système de covoiturage est mis en place dans la mesure du possible.

disponibilités :

- parler de votre situation, de vos soucis, de vos projets
- parler de votre vie avec la personne chez qui vous vivez : le tuteur peut servir de médiateur en cas de problème ou d'interrogations
- vous aider pour les détails pratiques de la vie en France
- passer du temps, faire des sorties culturelles, visiter la ville

Le tuteur est là pour vous accompagner, vous aider dans votre insertion et vous donner des conseils, mais il ne remplace pas l'assistante sociale ou juridique qui est la seule personne compétente pour vos démarches.

Dans un premier temps, vous devez le rencontrer au minimum une fois par semaine. Vous fixerez vos rendez-vous ensemble, d'une semaine à l'autre. Par la suite, vous ajusterez avec le tuteur vos rythmes de rencontre. Si vous avez un empêchement, vous devez prévenir votre tuteur et convenir d'une nouvelle date.

Habiter en France

Vous allez donc être hébergé chez des personnes qui vivent en France, dont le but est de participer à vous familiariser avec la langue, la culture et les manières de vivre en France. En faisant appel à vos capacités d'adaptation, vous aurez l'occasion d'échanger et de partager des moments conviviaux.

Les personnes qui vous accueillent n'offrent pas une prise en charge globale. Ainsi, après le petit déjeuner qui est proposé tous les matins, vous ne devez pas rester dans le lieu d'accueil, sauf entente explicite avec l'accueillant (et les périodes de grande fatigue), en particulier pour les jours fériés et les week-ends. Durant la journée, en plus de vos démarches administratives, vous devez rester actif dans votre recherche d'hébergement. Vous pouvez également participer à des activités culturelles³ ou à des initiatives citoyennes dans des associations, assister à des cours de français, ou encore être bénévole dans d'autres associations.

Afin que l'accueil se passe dans les meilleures conditions, ne vous demandons de vous engager à :

- partager un dîner en commun : les personnes qui vous accueillent proposent au minimum un repas le soir par semaine, et d'autres davantage. Ce rythme est défini par chaque lieu d'accueil et vous avez le choix de partager ou non les autres dîners proposés.
- vous accorder avec la ou les personnes pour les horaires, les repas, les clefs du domicile et l'usage des espaces communs. Les lieux d'accueil ne sont pas obligés de cuisiner halal mais ils sont prévenus si vous ne consommez pas certains aliments comme le porc ou encore l'alcool.
- respecter les rythmes de vie du lieu, et notamment à ne pas rentrer ou téléphoner après 23h
- prévenir si vous vous absentez ou si vous rentrez tard exceptionnellement
- ne pas recevoir sur place
- ne pas demander d'aides financières ou matérielles aux personnes qui vous accueillent

La sortie du réseau

- Affectation dans d'autres établissements

L'accueil dans le réseau cesse lorsque vous obtenez une place en CADA (centre d'hébergement pour

³ Welcome Jeunes en Ile-de-France ; Café Simone à Lyon ; Isère Anybody à Grenoble ; etc.

demandeurs d'asile), HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile), CAO (centre d'accueil et d'orientation) ou dans une chambre en hôtel social. Cela ne met cependant pas fin aux relations amicales avec les membres de JRS et vous pouvez continuer à participer aux activités.

- Fin de l'hospitalité

L'accueil dans le réseau cesse à la date de fin d'accueil prévue dès le départ, raison pour laquelle vous êtes invité à être actif dans votre recherche d'hébergement pérenne tout au long de vos passages en familles d'accueil. Au moment où vous quitterez votre dernier lieu d'accueil, vous quitterez également le réseau Welcome. Cela ne veut pas dire que nous ne nous verrons plus. L'accompagnement à JRS se poursuit si vous le souhaitez et vous pourrez garder contacts avec votre ancien tuteur, avec les personnes qui vous ont accueillies et vous serez toujours invité aux soirées et aux sorties que nous organisons tout au long de l'année.

Nous serons heureux d'avoir de vos nouvelles et nous pourrions vous rencontrer de temps en temps pour vous aider à faire le point sur l'évolution de votre situation.

- Expulsion

Le non-respect des règles peut conduire à une expulsion du réseau, notamment en cas de :

- comportement inapproprié
- consommation excessive d'alcool
- consommation de drogues
- découchage trop fréquent chez les personnes qui vous accueillent
- refus de rencontrer le tuteur